



## Procès Verbal de l'Assemblée Générale ordinaire de l'ACM du 25/01/2019

Site internet : <https://www.archer-montigny-les-metz.com/>

Courriel : [tiralarc.secretaire@gmail.com](mailto:tiralarc.secretaire@gmail.com)

Téléphone : 06.802.27.402

---

### Ordre du jour :

Présentation des invités et du comité  
Approbation du PV de l'AG 2018  
Rapport moral 2019  
Rapport d'activités 2018  
Bilan des résultats sportifs 2018 et remise de distinctions fédérales  
Projet d'activités 2019  
Bilan financier 2018  
Rapport des vérificateurs aux comptes et renouvellement  
Prévisionnel financier 2019  
Interventions des invités  
Questions diverses  
Election et renouvellement des membres démissionnaires du comité  
Pot de l'amitié

---

Début de séance 20h07

Nombre d'adhérents ayant répondu présents : **48** (dont **10** procurations) sur 104  
Le quorum de 26 licenciés (présents + procurations) est donc atteint, la séance peut commencer.

## Présentation des invités et du comité

**M. COLLIGNON Didier**, président de l'ACM, présente les membres du comité et les invités tout en les remerciant de leur venue :

- **M. VETSCH**, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire de Montigny-lès-Metz
- **Mme LALLEMENT**, responsable du service des sports de la commune
- **Mme PLEIS**, secrétaire du CD57
- **M. et Mme PRUVOST**, partenaires du club

## PV de l'AG 2018

Le Procès Verbal de l'AG 2018 est approuvé à l'unanimité.

## Rapport moral 2019 du président

Didier COLLIGNON, président de l'ACM, présente son rapport moral 2019. Il en profite pour remercier les invités de leur présence et présente les excuses d'autres invités n'ayant pas pu venir. Il donne la parole à Monsieur et Madame Pruvost qui rappellent le fonctionnement de notre partenariat avec leurs deux boulangeries Montigniennes.

## Rapport d'activité 2018

Après lecture par Didier COLLIGNON, président de l'ACM, le rapport d'activité 2018 est approuvé à l'unanimité.

## Bilan et résultats sportifs 2018

Hervé PACIEL, directeur sportif, présente le bilan et les résultats sportifs 2018. (*Chevauchement sur 2 saisons 2017/2018*) Il présente et félicite l'ensemble de nos médaillés (*par concours*) et termine en faisant un point sur les résultats 2019.

<b>RÉSULTATS SPORTIFS</b>		
	<b>Concours</b>	<b>Départs</b>
 <b>Salle 17/18</b>	19	127 (15 archers)
 <b>Fédéral</b>	9	31 (9 archers)
 <b>FITA</b>	7	17 (5 archers)
<b>Beursault</b>	2	5 (3 archers)

## **Projet d'activité 2019**

Didier COLLIGNON, président de l'ACM présente le projet d'activité 2019.

Le projet d'activité 2019 est approuvé à l'unanimité.

## **Bilan financier 2018**

M. SCHLEICHER Lionel, trésorier de l'ACM, présente et commente le bilan financier 2018.

## **Rapport des vérificateurs aux comptes**

Laurence HOFFMANN lit son rapport et demande à l'assemblée de donner quitus au trésorier pour sa tenue des comptes.

L'assemblée générale donne quitus au trésorier ; le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

Le président Didier COLLIGNON demande deux volontaires parmi l'assemblée afin d'assumer la tâche de vérificateurs aux comptes pour le prochain exercice.

Laurence HOFFMANN et Thierry GANDOLPHE se proposent pour remplir cette fonction.

Leurs candidatures sont approuvées à l'unanimité.

## **Budget prévisionnel 2019**

Après présentation par M. SCHLEICHER Lionel, trésorier de l'ACM, le budget prévisionnel 2019 est approuvé à l'unanimité.

## **Interventions des invités**

Mme **PLEIS**, secrétaire du CD57, intervient et salue le dynamisme de notre club (*animation, implication*) et son nombre important de participants.

**M. VETSCH**, premier adjoint au Maire de Montigny-lès-Metz, prend la parole en son nom et celui de Mme LALLEMENT. Il présente ses vœux à l'assemblée.

Il se réjouit du partenariat entre un club sportif Montignien (*notre club*) et un commerce Montignien (*les boulangeries de M. et Mme PRUVOST*).

M. VETSCH félicite le dynamisme et la gestion du club, saluant l'implication de tous les bénévoles dans l'association mais aussi au sein de la commune.

Il renouvelle son soutien au nom de la commune et annonce que les subventions allouées ne seront pas changées par rapport à celle de l'année dernière. (*Toutes les associations se verront octroyer les mêmes subventions que l'année dernière, malgré les restrictions budgétaires actuelles*).

Enfin, après avoir félicité le Président du Club pour la qualité de la tenue de l'Assemblée Générale, M. VETSCH remercie le comité pour l'invitation et souhaite une bonne continuation à tous les membres du club.

## **Questions diverses**

**Lionel SCHLEICHER**, trésorier du club, annonce le projet d'effectuer les bilans financiers sur une saison sportive et non sur une année civile comme actuellement.

**Mme PLEIS** prévient que la FFTA demande au contraire à tous les clubs de fonctionner en année civile mais des précisions et certitudes nous seront transmises suite à leur AG du CD57 qui se tiendra ce samedi 26 Janvier 2019.

**M. MAUGUE** demande à M.VETSCH s'il serait possible d'installer des chauffages électriques dans la première salle de l'abbé Châtelain, afin d'accueillir plus décemment les parents de nos jeunes archers. Il demande également à ce que la commune fasse un sol solide au pas de tir du canal ainsi qu'une déviation d'une sortie de gouttière.

M VETSCH y consent et précise qu'il nous suffit d'en faire la demande par écrit.

## **Elections : renouvellement du tiers démissionnaire du comité**

Les membres ci-dessous sont démissionnaires :

CASTRYCK Nathalie  
KIEFER Patrick  
TARO Jean-Bernard

Suite à l'appel à candidatures auprès de l'assemblée générale, les membres se présentant sont les suivants :

CASTRYCK Nathalie  
MAUGUE Isabelle  
SPAETH Richard

## **Passage au vote:**

Le président Didier COLLIGNON demande à l'assemblée l'autorisation de procéder à un vote à main levée. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

Le vote s'effectue à main levée ; les trois membres candidats sont élus à l'unanimité des membres présents.

Le nouveau comité se répartira les différentes fonctions lors d'une réunion de comité. Cette répartition sera transmise aux archers par mail et affichée en salle.

L'ordre du jour étant épuisé vers 21H36, M. COLLIGNON Didier, président de l'ACM, invite tous les membres de l'assemblée à partager le pot de l'amitié.

Pour le comité,

Le Président de l'ACM  
Didier COLLIGNON



La Secrétaire de l'ACM  
Nathalie CASTRYCK

